



L'I.C.E.M.

(Institut Coopératif de l'École Moderne)

et la pédagogie FREINET

La Pédagogie Freinet

Qu'est-ce que c'est ?

Parmi les grands thèmes qui donnent l'orientation de la pédagogie Freinet, trois d'entre eux peuvent être considérés comme dominants :

L'EXPRESSION LIBRE

Pourquoi l'expression ? Nous pensons que l'enfant porte en lui tous les germes pour se développer, s'épanouir, se réaliser. C'est à l'enseignant de l'aider à en prendre conscience, à s'en servir, à s'enrichir. Le vécu de l'enfant, ses sentiments, sa vie affective, ses connaissances antérieures sont des éléments qui composent sa vie et qui en font un être unique et riche. A nous d'arriver à le faire s'exprimer librement, avec le moins de contrainte possible, pour lui faire sentir sa richesse et ainsi prendre conscience de sa valeur. Son expression ne sera libre que dans un climat de confiance, de permission et d'acceptation.

Il s'agit donc pour nous de créer un climat, une ambiance où l'enfant puisse s'exprimer sans être jugé. Cela n'exclut pas la critique indispensable au progrès. Il faut que l'enfant arrive à accepter les différences des autres et savoir que la vérité n'existe pas, mais qu'elle est une recherche constante entre lui et les autres.

LE TATONNEMENT EXPÉRIMENTAL

Nous pensons que le savoir ne peut être apporté, donné d'une manière unilatérale, du maître qui sait vers l'élève qui ignore. Apporter des connaissances n'est pas le but essentiel de notre enseignement. L'acquisition d'une méthode de recherche, d'une formation de la pensée, d'un esprit critique, sont bien plus importants.

Le point de départ est la curiosité naturelle de l'enfant : c'est parce qu'il a envie ou besoin de savoir qu'il va être motivé pour chercher. «*On ne fait pas boire un cheval qui n'a pas soif*», disait Freinet. Ce que l'élève a découvert au cours de ses tâtonnements multiples et variés a plus de poids et de ce fait est mieux acquis, car il s'est approprié la connaissance.

Tous les apprentissages se font par tâtonnements expérimentaux : c'est en écrivant que l'enfant apprend à écrire et à lire ; c'est en s'exprimant qu'il apprend à maîtriser sa langue, à se connaître et à connaître les autres. C'est par de nombreux tâtonnements qu'il apprend à compter. Cette démarche scientifique de comparaison, d'analyse, de synthèse est autrement plus formatrice et riche que la leçon. De cette manière, il apprend surtout, chose fondamentale, qu'il peut apprendre de lui-même, que tous les autres ne peuvent que l'aider. Plus qu'une méthode, c'est une technique de vie qu'il lui faut acquérir ainsi.



LA VIE COOPÉRATIVE

Nous opposons la vie coopérative à la compétition individuelle. Les décisions concernant la vie de la classe, l'organisation matérielle, le travail, seront prises en commun par le groupe.

Les élèves sont amenés à coopérer avec :

- les autres élèves de la classe ;
- les autres élèves de l'école par des échanges de service ou de décisions concernant l'école ;
- une classe éloignée avec laquelle on entretient une correspondance ;
- les parents, et dans l'ensemble avec toutes les personnes vivant autour de l'école.

Pourquoi coopérer ? La compétition individuelle est source de conflits entre les individus, engendre des rivalités où le « plus fort » gagne. Notre but n'est pas de faire gagner quelques-uns, mais d'amener tous les élèves aussi loin que possible, que ce soit au niveau des connaissances ou de l'épanouissement ; nous utiliserons les compétences les plus diverses des enfants au profit des plus défavorisés. Le « copiage » devient inutile puisqu'il est normal de se faire aider lorsqu'on est en difficulté.

Quand nous parlons de choix du travail, il ne faut pas confondre avec liberté anarchique. La liberté existe au moment du choix de la décision (prise en commun lorsqu'elle engage la vie de la classe, individuellement lorsqu'elle ne concerne qu'un enfant). Après, le contrat ainsi passé doit être mené jusqu'au bout ; le maître en sera le garant.

Pourquoi sommes-nous en désaccord avec le système social actuel ? Parce que nous demandons la prise de décision collective plutôt que la dictature d'un petit noyau de « responsables ». Quand nous supprimons la notion de classement, nous portons atteinte au système hiérarchique. Nous remettons en cause toute notre administration. Coopérer c'est aussi insérer l'individu dans la vie de groupe, en le confrontant à ses camarades par le biais des problèmes qui se posent en classe et qu'il faut absolument résoudre. Cela ne veut pas dire que chaque enfant doit perdre la personnalité qui lui est propre, mais qu'il accepte que les autres soient différentes et qu'il arrive à composer avec celles-ci sans entrer perpétuellement en conflit.



«Méfiez-vous du verbiage de pédagogie nouvelle ; sachez bien qu'aucune formule intellectuelle ou sentimentale ne vous apportera la clé définitive du problème qui vous préoccupe... La formation des jeunes générations n'est pas seulement une affaire de pensée et de salive, mais aussi, mais surtout, une affaire de crédits... une mise au point patiente, méthodique, coopérative, d'outils de travail, pour que nos enfants puissent se préparer, non plus dans la sphère froide et vide de la scholastique, mais à même la vie, aux techniques de vie qu'ils devront demain maîtriser et dominer.»

Célestin FREINET

1896-1966

Né à Gars (Alpes-Maritimes) en 1896, dans un petit village de paysans, après des études à Grasse et à Nice à l'E.N., Célestin Freinet doit d'abord partir à la guerre en 1914, d'où il reviendra grièvement blessé. C'est en 1920, encore convalescent, qu'il rejoint sa première classe à Bar-sur-Loup et qu'il essaie d'enseigner autrement.

Il étudie, pour préparer un professorat de lettres, Rabelais, Montaigne, Rousseau, mais se tient aussi au courant de toutes les recherches et expériences en matière d'éducation nouvelle. C'est ainsi qu'il participe à l'un des premiers congrès de la Ligue Internationale pour l'Education Nouvelle à Montreux, où il rencontre Ferrière, Claparède, Bovet, Cousinet, Coué.

C'est l'année où il introduit l'imprimerie dans son école et où il réalise sa première correspondance interscolaire avec Daniel (Finistère). Il entreprend durant ces années de nombreux voyages d'études pédagogiques (Allemagne, U.R.S.S.). En mars 1926, Elise vient travailler avec Freinet à Bar-sur-Loup. Les enfants qui leur sont confiés s'enthousiasment pour le dessin à grande échelle.

«L'imprimerie à l'école» est le titre de la première revue coopérative dont les premiers numéros sortent en octobre et en décembre, revue qui deviendra plus tard *L'Éducateur*. La présence d'Elise l'aide beaucoup dans son travail, tout en lui assurant conseils et critiques.

En 1927, premier congrès à Tours des imprimeurs scolaires et parution de la première *Gerbe enfantine*, revue d'enfants pour des enfants, qui annonce le texte libre. En 1928 Freinet fonde avec ses camarades la C.E.L. et précise les différences essentielles entre les techniques et la méthode. Cette année-là, il s'installe à Saint-Paul-de-Vence qu'il devra quitter quelque temps plus tard à la suite de la pression des notables en même temps qu'il sera mis en congé de l'enseignement public.

En 1929-1930, naissance du *Fichier scolaire coopératif*, œuvre coopérative immense qui va se modifier pour devenir la *Bibliothèque de Travail*. L'année suivante, découverte du travail auto-correctif. En 1935, l'école de Vence est officiellement ouverte, peuplée d'enfants d'Aubervilliers, puis de jeunes réfugiés espagnols, victimes de la guerre. C'est l'époque où Freinet crée avec Romain Rolland, le front de l'enfance, et parcourt la France pour poser à tous les travailleurs le grave problème de l'enfant. En même temps, il continue d'animer la C.E.L., lance les brochures de l'Education Nouvelle Populaire et les mots d'ordre qui martèlent son action.

Le front populaire de 1936 lui permet de mieux diffuser sa pédagogie libératrice. Cela lui vaudra par la suite d'être arrêté et interné en 1940. Il commence à écrire dans les camps *L'Éducation du travail* et *Essai de psychologie sensible appliquée à l'éducation*. Remis en liberté, il gagne le maquis dans les Alpes.

Tout repart dès 1945 quand il relance *L'Éducateur*, puis en 1947 lorsqu'il reprend possession de l'école de Vence. Un statut juridique est donné à l'I.C.E.M. en 1948. Il crée aussi, alors, le siège social de la C.E.L. à Cannes. Il lutte de plus belle pour garder un sens précis à ses idées qui menacent d'être vidées de leur esprit dans les dernières années de sa vie, à cause peut-être de leur succès.

Il meurt à Vence en 1966.



Bibliographie

OEUVRES DE CÉLESTIN FREINET (il s'agit de rééditions) :

- Pour l'école du peuple*, Petite Collection Maspéro 51, 1972.
- Les dits de Mathieu*, Delachaux et Niestlé, 1959.
- L'éducation du travail*, Delachaux et Niestlé, 1967.
- Essai de psychologie sensible*, 2 vol., Delachaux et Niestlé, 1972.
- La méthode naturelle* : I. L'apprentissage de la langue ; II. L'apprentissage du dessin ; III. L'apprentissage de l'écriture, Delachaux et Niestlé, 1969, 1970, 1971.
- Les techniques Freinet de l'école moderne*, Colin-Bourrelier, 1973.

OEUVRES D'ELISE FREINET :

- Naissance d'une pédagogie populaire*, Maspéro, 1969.
- L'itinéraire de Célestin Freinet*, Petite Bibliothèque Payot, 1977.
- L'école Freinet réserve d'enfants*, Cahiers libres 272-273, Maspéro, 1975.

D'AUTRES LIVRES RÉCENTS :

- Perspectives d'Éducation Populaire*, Collectif I.C.E.M., Maspéro, 1979.
- Les équipes pédagogiques, outil de rupture*, Maspéro, 1980.
- Pour une méthode naturelle de lecture*, Casterman 1980.
- La pédagogie Freinet par ceux qui la pratiquent*, Maspéro, 1975.
- La pensée pédagogique de Célestin Freinet*, G. Piaton, Privat, 1974.
- Qui c'est l'conseil ?* C. Pochet et F. Oury, Maspéro, 1979.
- Les dessins de Patrick*, P. Le Bohec et M. Le Guillou, Casterman E.3.
- Ecoute maîtresse* (une institutrice chez les enfants «fous»), S. Ropert, Stock 2, 1980.

POÈMES D'ENFANTS (des témoignages de l'expression libre en pédagogie Freinet) :

- Poèmes d'enfants*, Ecole Freinet, Casterman.
- Poèmes d'adolescents*, Pédagogie Freinet, Casterman.
- Comme je te le dis !* poèmes d'enfants, Casterman.

Cette bibliographie n'est que partielle ; vous trouverez de nombreux autres livres, dossiers... sur le catalogue C.E.L.

C.E.L., B.P. 109, 06322 Cannes La Bocca Cedex.

La pédagogie FREINET

en 1981

Pratiquer la pédagogie Freinet aujourd'hui, ce n'est pas répéter l'enseignement d'un maître, fût-il exemplaire, mais adapter au service des enfants d'aujourd'hui les méthodes éducatives qu'il a mises en œuvre. Il s'agit donc moins d'imiter Freinet que de poursuivre les voies qu'il a ouvertes en restant aussi fidèle que possible à son projet d'une école populaire, démocratique et coopérative.

Les années passant, il devenait urgent de faire le point et d'essayer de définir ce que représente pour nous, aujourd'hui, «faire de la pédagogie Freinet». Cette réflexion a été menée à partir d'une large consultation auprès des militants du mouvement ; celle-ci donne lieu aujourd'hui à une vaste synthèse publiée sous une forme accessible à tous qui porte le titre : *Perspectives d'éducation populaire*.

Ces perspectives d'éducation populaire (plus familièrement nous disons le P.E.P.) se présentent en trois parties :

ANALYSE DU SYSTÈME ÉDUCATIF ACTUEL

C'est la partie critique de notre réflexion. Avant d'expliquer ce que nous voulons faire pour changer l'école, il convient, en effet, de dire nos insatisfactions à l'égard du système actuel et de dénoncer les illusions qu'il entretient. C'est ainsi que sont examinés tour à tour les mécanismes de reproduction sociale par lesquels l'école assure la permanence des rapports sociaux de domination et d'exploitation, la condition faite aux jeunes dans la société, le maintien d'une idéologie sexiste qui enferme les filles et les femmes dans des rôles stéréotypés et subalternes.

Il est clair que ces questions comme toutes celles qui touchent à l'éducation, ont des racines politiques. C'est pourquoi nous affirmons que l'éducation est politique et que *«seule une société démocratique rejetant le profit, l'exploitation et l'autoritarisme, permettra la naissance d'une école populaire où tous les enfants pourront développer leurs potentialités»*.

Un long chapitre aborde le problème des échecs scolaires et dénonce les illusions relatives aux dons, aux aptitudes innées, à l'hypocrisie du mérite, à la sélection. *«Le vrai rôle du système actuel n'est pas la réussite scolaire, mais au contraire la généralisation de l'échec tout en préservant la sélection d'une minorité»*.

Enfin nous dénonçons cet autre mythe tenace de l'«égalité des chances» en montrant combien l'illusion qu'il entretient à dessein sert, en fait, à justifier l'existence d'une école anti-démocratique.

LES ORIENTATIONS FONDAMENTALES DE NOS PRATIQUES ÉDUCATIVES

Il ne suffit pas de dénoncer ce qui est, encore faut-il ouvrir d'autres voies. C'est ce que nous tentons de faire dans la partie centrale du P.E.P. qui cherche à montrer que l'école telle que nous la connaissons n'est pas une fatalité, mais qu'il est aussi possible que nécessaire de la changer. Nous commençons donc par rappeler quels sont, selon nous, les droits et les besoins fondamentaux des enfants et des adolescents, auxquels une éducation véritable doit s'efforcer de répondre. Les grandes lignes d'une charte des droits des enfants sont esquissées.

Les grands axes qui orientent la pédagogie Freinet sont ensuite examinés l'un après l'autre. Il s'agit ici, non de principes rigides, mais de choix réfléchis qui veulent guider l'action et inspirer la recherche.

Une éducation par la réussite

Tout enfant, quel qu'il soit, est capable de réussite ; l'essentiel est de ne pas l'acculer à l'échec par des exigences exagérées ou prématurées ; une réussite partielle entraîne d'autres. Une éducation par la réussite n'est pas une éducation de la facilité.

Une éducation du travail

Nous refusons d'opposer le plaisir à l'effort, le jeu au travail, la liberté à la rigueur. Nous voudrions que l'école devienne lieu de production décidée coopérativement par les enfants sous forme de créations, de recherches, d'apprentissages aboutis.

Respect de l'identité personnelle et de la diversité :

Organiser l'éducation dans le respect de la diversité sans soumettre les enfants à des modèles préétablis, mais en les acceptant tels qu'ils sont et en les aidant à l'approfondissement de leur personnalité.

Le besoin de s'exprimer librement et de communiquer :

Chacun doit avoir le droit de s'exprimer, avoir les moyens de créer, avoir le droit de communiquer librement (journal scolaire, correspondance scolaire, activités artistiques et corporelles).

La responsabilité coopérative :

Nous cherchons à réaliser une école coopérative où les adultes travaillent eux-mêmes coopérativement, n'abandonnent pas leur rôle d'adultes, mais où les enfants prennent une part croissante de responsabilités, se préparant ainsi à leur vie sociale et personnelle.

Un autre mode d'appropriation des savoirs :

Au lieu d'inculquer systématiquement des programmes «pensés en haut lieu» et identiques pour tous, nous reconnaissons à chacun le droit à des cheminements personnels dans sa marche vers le savoir. Cette démarche implique aussi que soit rendu aux enfants le droit de choisir leurs activités en fonction de leurs intérêts ou de leur plaisir. Le tâtonnement expérimental de chaque enfant fait aussi partie de ce cheminement individuel vers d'autres formes de savoir.

Analyse critique du réel :

Apprendre à interroger le réel pour essayer de décrypter les problèmes et remonter jusqu'aux principes généraux au lieu de s'en remettre d'emblée, et comme par réflexe, au verdict des «spécialistes».

Une autre conception des programmes et des contrôles :

Cette partie centrale du P.E.P. s'achève sur la présentation des outils spécifiques qui permettent d'approcher ces exigences éducatives : outils individuels ou collectifs de documentation, d'incitation (boîtes de travail, fiches, etc.), de création et de production, d'apprentissage et de consolidation (fiches, livrets programmés, livrets auto-correctifs), d'évaluation (brevets, grilles d'évaluation).

STRATÉGIE ET REVENDICATION

La dernière partie du P.E.P. expose notre stratégie et nos revendications. L'accent y est mis en particulier sur le rôle et l'importance de l'équipe éducative. Quant à nos revendications, elles concernent à la fois une autre organisation de l'école, d'autres programmes et d'autres contrôles, une autre formation des maîtres, une mise en cause de l'inspection.

Il n'est malheureusement pas possible de donner ici autre chose qu'une énumération des grands thèmes autour desquels s'articulent ces perspectives d'éducation populaire. On trouvera dans le texte lui-même tous les arguments qui viennent à l'appui des affirmations précédentes, ainsi que de nombreux témoignages concrets empruntés à la vie des classes. Que ceux qui veulent en savoir davantage ou qui désirent nous rejoindre dans cette recherche — toujours ouverte — qui est aussi un combat, veuillent bien se reporter au document lui-même : Collectif I.C.E.M. - pédagogie Freinet : *Perspectives d'éducation populaire*, Petite Collection Maspéro.

L'INSTITUT COOPÉRATIF DE L'ÉCOLE MODERNE

(I.C.E.M.)

Qu'est-ce que c'est ?

C'EST LE MOUVEMENT COOPÉRATIF DE L'ÉCOLE MODERNE

Ce sont tous les enseignants qui, à la suite de Freinet, se sont engagés dans un processus plus ou moins avancé de mise en place de la pédagogie Freinet. Tout camarade, militant, qui s'engage dans ce processus est donc membre à part entière de l'I.C.E.M. comme il n'existe pas de hiérarchie, mais seulement des niveaux de responsabilité différents selon les moments. L'I.C.E.M. repose sur les principes de la loi de 1901 concernant les associations.

L'I.C.E.M. EST UN ORGANISME DE RECHERCHE PÉDAGOGIQUE

C'est par les recherches et les expérimentations, par les confrontations et les mises en commun que les camarades membres de l'I.C.E.M. mettent au point les outils, le matériel et les articles pédagogiques qui sont ensuite confiés à la C.E.L. (Coopérative de l'Enseignement Laïc) pour production et diffusion. En retour la C.E.L. contribue à assurer l'existence matérielle de l'I.C.E.M. (contribution financière).

STRUCTURES ET RESPONSABILITÉS A L'I.C.E.M.

Comme dit plus haut, les responsabilités sont liées au travail. Elles se situent à deux niveaux :

- **Départemental** : Dans chaque département existe un comité ou conseil d'animation responsable groupé autour du délégué départemental, ainsi que des groupes de travail.
- **National** : On retrouve d'une part, une structure administrative d'animation nationale, d'autre part des modules de travail.

LES MODULES DE TRAVAIL

On peut distinguer d'une part, de petites unités de travail, équipes réduites et limitées dans le temps, ayant un objectif précis, se créant et se dispersant selon les besoins ; d'autre part, des secteurs ou des commissions, avec un animateur, assurant la coordination, la synthèse, la production et regroupant un nombre variable de petites unités ou modules, ces secteurs assurant une certaine permanence à travers le temps.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'I.C.E.M.

Il comprend 15 délégués régionaux chargés de la liaison permanente entre les groupes départementaux et le C.A. national, quinze animateurs pédagogiques qui sont à l'écoute du mouvement, peuvent faire des synthèses, déceler de grandes options, relancer les idées... 12 administrateurs de la Coopérative de l'Enseignement Laïc, plus enfin, l'équipe de Cannes constituée de camarades enseignants ayant quitté leurs fonctions pour se mettre au service du mouvement qui les prend en charge financièrement. Ce sont les techniciens chargés de faire exécuter les décisions prises, de réaliser les productions, de faire circuler les idées, chacun étant responsable d'un secteur. Le C.A. peut coopter 5 personnes pour l'aider dans ses travaux.

LE COMITÉ DIRECTEUR

C'est une équipe collégiale de 5 membres auxquels l'assemblée générale donne délégation en cas de décisions rapides à prendre et qui rendent compte devant elle. Ils sont là pour faire un travail de recensement des idées, des chantiers de travail, des productions de rencontres. Ils sont à l'écoute permanente du mouvement et en liaison avec les groupes départementaux. L'un de ses membres prend, depuis la disparition de Freinet, le titre de président pour toutes les questions légales.

LES STRUCTURES DE TRAVAIL DE L'I.C.E.M.

- Les praticiens-militants de l'I.C.E.M. se retrouvent, généralement en dehors des heures rémunérées, dans des structures de travail qui permettent :
 - l'échange des travaux et des recherches parmi les enseignants déjà engagés en pédagogie Freinet ;
 - la confrontation d'idées et de pratiques nouvelles dans l'orientation de la pédagogie Freinet ;
 - la diffusion de nos idées et de nos pratiques à l'extérieur (vers les collègues qui veulent bien s'informer, les normaliens), par des stages, week-end, rencontres, journaux, etc.
- L'I.C.E.M. est, statutairement, le rassemblement de différents groupes de travail. On ne peut donc adhérer à l'I.C.E.M. qu'en participant à au moins une des structures suivantes :

I. LES GROUPES DÉPARTEMENTAUX :

- Organisés coopérativement, autonomes mais en relation avec les instances d'animation régionale et nationale, ils créent leurs propres réseaux de travail et d'entraide (réunions, stages, échange de pratiques, fabrication d'outils, etc.).
- En général un camarade est chargé plus particulièrement du travail administratif : le délégué départemental.
- Ces groupes peuvent se rencontrer sur le plan régional : un délégué régional assure la liaison entre les départements et les instances nationales de l'I.C.E.M. Il apporte dans les rencontres régionales qu'il suscite, les informations du comité directeur, du C.A. de l'I.C.E.M. et de la C.E.L. De même, à l'écoute des départements, il fait « remonter » les idées, les propositions et critiques des départements.
- Au niveau départemental ou régional, de nombreux groupes éditent des bulletins départementaux ou régionaux.

II. LES COMMISSIONS NATIONALES OU CHANTIERS DE L'I.C.E.M. :

- Travaillent sur des thèmes plus précis (approfondissement d'une question, réalisation d'outils, de dossiers, de livres, etc.). Chaque unité de travail est appelée module. Les modules sont regroupés en secteurs (par exemple maths, second degré... voir page suivante).
 - Diverses commissions éditent des bulletins de liaison ou de revues témoignant de leurs travaux, analyses et recherches.
- La commission «Education spécialisée» qui publie la revue *Chantiers* se situe dans ces structures nationales.
- Pour obtenir les adresses des délégués départementaux ou tout renseignement complémentaire (bulletins, stages, etc.), écrire à **Michel BARRÉ, I.C.E.M., B.P. 109, 06322 Cannes La Bocca Cedex.**

LES COMMISSIONS NATIONALES DE L'I.C.E.M.

Lecture : Michèle DELCOS, 4 rue Godeau, 91390 Morsang.

Français :

— **Premier degré :** Jacques TERRAZA, 84210 Pernes-les-Fontaines.

— **Second degré :** Michel PILORGET, Grandroque, Concorès, 46310 Saint-Germain-du-Bel-Air.

Latin - Philosophie : Annie PRÉVOST, 1 rue de Casablanca, 62620 Barlin et R. SEBERT, Lot. La Verchère, 71000 Mâcon.

Mathématique :

— **Premier degré :** J.-C. POMÈS, 48 rue de Langelle, 65100 Lourdes.

— **Second degré :** J.-Y. Souillard, 65 rue de Fondeville, Pourvoirville, 31400 Toulouse.

Correspondance : Roger DENJEAN, Beauvoir-en-Lyons, 76220 Gournay.

Journal scolaire : Daniel LEROY, école publique de Hargines, 59138 Pont-sur-Sambre.

Education corporelle : Jean-Pierre GODFROI, 4 rue Pasteur, Villedomer, 37110 Château-Renault.

Education artistique : Antoinette ALQUIER, collège de 32400 Riscle.

Musique : Patrick LAURENCEAU, école maternelle Jean-Zay, rue Rabelais, 41100 Vendôme.

Second degré : Michel VIBERT, 34 rue du Milieu, 14300 Caen.

Langues :

Anglais : J. Eric MOREL, 19 place des Farineau, 59860 Bruay-sur-l'Escaut.

Allemand : Dietlinde BAILLET, 26 rue de Château, 67530 Ottrott.

Espagnol : Marc SALA, 4 rue du Harent, 88500 Montmorillon.

Espéranto : Jean-Claude BOURGEAT, Saint-Puy, 32210 Valence-sur-Baise.

Régionales : André LEMERCIER, 6 rue Beaumarchais, 29200 Brest.

Analyse du réel (sciences physiques, naturelles, humaines, économie) : Robert LAVIS, Fonts du Pouzin, Rompon, 07250 Le Pouzin.

Second degré :

— **Histoire-géographie :** P. GUIBOURDENCHE, 17 avenue J. Perrot, 38000 Grenoble.

— **Biologie :** M. SAUVAGEOT, 1 quai Galliot, 21000 Dijon.

— **Sciences physiques :**

* **Premier cycle :** G. PACCOUD-LETRA, 69620 Le Bois d'Oingt.

* **Second cycle :** M. DAGOIS, Les Goirards, Thiel, 03230 Chevagnes.

— **Sciences sociales :** M. GUILLAUME, 2 rue Charles-V, 75004 Paris.

— **Economie :** F. CHA, 1 rue du Bugalar, Gurmençon, 64400 Val du Gave d'Aspe.

Création manuelle et technique : Alex LAFOSSE, 69 rue Jean-Jaurès, Coulounieix, 24000 Périgueux.

Audiovisuel : Pierre GUÉRIN, B.P. 14, 10300 Sainte-Savine.

Documentation - Chantier B.T. : M.-C. TRAVERSE, 3 résidence Clair Soleil, Carignan, 33360 Latresne.

Equipes pédagogiques : C. CAPOUL et M. MEYNIEU, école mat. La Garenne, 33160 Saint-Médard-en-Jalles.

Genèse coopérative : Jean-Claude COLSON, école Jules Isaac, ancienne Route des Alpes, 13090 Aix-en-Provence.

Formation et organisation de la classe : Claude COHEN, 2 rue des Sables d'Or, 72100 Le Mans.

Lutte contre la répression : Denis MORIN, 137 avenue de Strasbourg, 57070 Metz.

Informatique : Alain DUROUX, résidence Le Pontet, bât. Iris, 33600 Pessac.

L.E.P. : Tony ROUGE, Aubertière, Saint-Victor-sur-Rhins, 42630 Regny.

Evaluation : Bertrand LÉVI, Le Puy-Roudier, 87240 Ambazac.

Remplaçants, Zil, Brigade : Christine HOUYEL, 50 rue Montoise, 72000 Le Mans.

Vie internationale I.C.E.M. : André DEJAUNE, école de Breuil-le-Sec, 60600 Clermont.

Moins de six ans : Mireille GAY, impasse du Ballon, 45100 Saint-Jean-le-Blanc.

Enseignement spécialisé : Michel FÈVRE, 50 avenue de Versailles, 94320 Thiais.



UNE PÉDAGOGIE INTERNATIONALE LA F.I.M.E.M.

• La F.I.M.E.M. regroupe dans plus de 35 pays des mouvements pédagogiques plus ou moins implantés, mouvements qui se reconnaissent dans les pratiques et les objectifs de la pédagogie Freinet.

• Oui, la pédagogie Freinet est internationale !

Chaque congrès de l'I.C.E.M., en France, voit la participation de nombreux camarades étrangers.

Depuis quinze ans, la F.I.M.E.M. organise des R.I.D.E.F. (Rencontres Internationales des Educateurs Freinet), alternativement en Europe et hors d'Europe. Ces R.I.D.E.F. réunissent des enseignants et des chercheurs, étudiants et sympathisants de la pédagogie Freinet pour un approfondissement des connaissances pédagogiques et un échange d'idées et d'expériences. Elles veulent en particulier :

- permettre une information sur la situation de la pédagogie Freinet et des pédagogies progressistes dans différents pays ;
- expérimenter une formation continue des éducateurs par le travail en groupes au cours d'activités de recherche, de création et de communication.

• La F.I.M.E.M. édite aussi des bulletins d'échange et d'information : *Le Lien*, *La Multilettré*, ainsi que des dossiers.

• La F.I.M.E.M. organise et anime également des circuits d'échange entre adultes mais aussi entre classes. Elle se veut une structure aidante de confrontation internationale nécessaire à toute recherche pédagogique.

• Pour tout renseignement : F.I.M.E.M., Roger UEBERSCHLAG, 42 bis Grande Rue, 92310 Sèvres.

Pour éditer les réalisations de l'I.C.E.M.

LA COOPÉRATIVE DE L'ENSEIGNEMENT LAÏC

(LA C.E.L.)

SA RAISON D'ÊTRE

Il n'est pas inutile de rappeler à ceux qui l'ont oublié, et d'apprendre à ceux qui l'ignorent, que le premier acte de Freinet dans la mise en œuvre de sa pédagogie a été la création de la C.E.L. en 1926 et que, toute sa vie, il a passé le plus clair de son temps et consacré la plus grande part de son énergie, à la faire vivre et à la développer.

À l'origine, et pendant de nombreuses années, la C.E.L. constituait un tout. C'était, en même temps, le rassemblement des camarades groupés autour de Freinet pour instaurer une pédagogie populaire, le chantier où se préparaient les outils indispensables à la transformation des classes, l'atelier où se forgeaient ces outils, et la maison d'édition qui les diffusait.

Car, de même que les enfants composaient, imprimaient et diffusaient leur journal, assumant ainsi jusqu'au bout leur propre culture, Freinet voulait que les enseignants engagés dans cette révolution pédagogique se prennent totalement en charge afin que leur indépendance soit totale, pour qu'ils affrontent les difficultés de la réalisation dans un contexte qui n'avait pas changé et dans lequel les maisons d'édition n'avaient d'autre critère que le profit.

Il est bon de rappeler aussi que Freinet, matérialiste, a toujours donné la priorité aux outils. Comment ignorer, après cela, le rôle prépondérant que Freinet donnait à la C.E.L. ? Le besoin d'un outil se faisait sentir dans la classe, au milieu des enfants. Il fallait le réaliser le plus vite possible, le diffuser pour le soumettre au banc d'essais du plus grand nombre de classes possible. Si l'essai était concluant,

on persévérerait. Sinon, on abandonnait et on remettait un nouvel outil sur le chantier. Ainsi sont nés (et naissent encore) les presses d'imprimerie, les fichiers, les livrets, les cahiers autocorrectifs, etc.

AUJOURD'HUI

La C.E.L. est toujours une entreprise réellement indépendante de tout groupe financier, avec une centaine de personnes travaillant et participant à sa gestion. Cette indépendance lui donne la possibilité d'écrire et de produire ou diffuser ce qui lui paraît servir l'intérêt profond des enfants et d'une école du peuple.

Mais dans un contexte d'économie capitaliste, l'indépendance et une certaine liberté se paient très cher.

La C.E.L., comme toute entreprise,

- a besoin... de vendre pour assurer la rentabilité de ses productions, et c'est là son originalité, pour continuer à produire des brochures, des outils dont la rentabilité n'est pas assurée, mais qui s'avèrent indispensables à la pratique de la pédagogie que nous avons choisie ;
- a besoin d'emprunter et d'augmenter régulièrement son capital social pour investir afin d'être à la hauteur de la demande.

Pour vous associer au soutien de votre coopérative, devenez coopérateurs en souscrivant une action. Demandez les modalités de souscription à la C.E.L. : C.E.L., B.P. 109, 06322 Cannes La Bocca Cedex.



Au service de tous,

LES PUBLICATIONS DE L'ECOLE MODERNE FRANÇAISE

L'éducateur

L'Éducateur : la revue pédagogique de l'I.C.E.M. fondée par C. Freinet. 15 numéros par an + 5 dossiers.
136 F (étranger : 191 FF).

LA BRECHE

La Brèche : bulletin pour le second degré. 10 numéros par an.
35 F (étranger : 47 FF).

B'T

*bibliothèque
de travail*

Bibliothèque de Travail : brochures magazines illustrées pour le travail libre des enfants (10 à 16 ans). 15 numéros par an.
115 F (étranger : 137 FF).

B'T

SON

Bibliothèque de Travail Sonore : l'audiovisuel selon la pédagogie Freinet. 1 cassette, 12 diapos, 1 livret. 4 numéros par an. Tous niveaux.
198 F (étranger : 166 FF).

i magazine

Des rubriques régulières permettant à l'enfant de lire et de faire constructions, jeux, cuisine, recherches... et des bandes dessinées. 10 numéros par an.
66 F (étranger : 81 FF).

B'T

2

Bibliothèque de Travail Second Degré (à partir de 14 ans). 12 numéros par an.
99 F (étranger : 116 FF).

B'T

*supplément
mensuel*

Avec son Supplément B.T. (tous niveaux). 10 numéros par an.
15 B.T. + 10 S.B.T. : 166 F (étranger : 203 FF).

B'T

i

Bibliothèque de Travail Junior pour les enfants de 7 à 12 ans. 15 numéros par an.
98 F (étranger : 120 FF).

Et la dernière née de nos revues :

Créations

Toutes les formes de créations à tous les âges de la vie. 6 numéros par an.
85 F (étranger : 103 FF).

S'abonner auprès
de P.E.M.F.

B.P. 109

06322 CANNES LA BOCCA CEDEX
C.C.P. Marseille 1145-30 D